

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, tenue au lieu et à l'heure des séances le 2 décembre 2025.

Sont présents(es) : Siège #1 - Gilles Ouellet
Siège #2 - Claudine Lévesque
Siège #4 - Marc-André Lavoie
Siège #5 - Laura Lévesque
Siège #6 - Catherine Michaud

Est absente : Siège #3 - Stéphanie Bard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Gilles DesRosiers. Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

946-12-25

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Claudine Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel qu'il a été présenté, le point varia demeurant ouvert.

ADOPTÉ

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - LÉGISLATION**
 - 3.1 -** Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025
 - 3.2 -** Adoption du calendrier des séances du conseil 2026
 - 3.3 -** Dépôt du registre de la liste des donateurs et rapport de dépenses / Candidates et candidats non élus(es)
- 4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION**
 - 4.1 -** Approbation des comptes à payer du mois de novembre 2025
 - 4.2 -** Demande de soutien financier du refuge Les porte-voix animaux domestiques
 - 4.3 -** Renouvellements d'adhésion
 - 4.4 -** Nomination de représentants du conseil dans divers comités et pour différents domaines municipaux
- 5 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 5.1 -** Association des propriétaires du Lac St-Pierre / Demande de soutien financier
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 -** Établissement de servitudes de passage d'un tuyau à la citerne du village / Acceptation d'une soumission
- 7 - LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE**
 - 7.1 -** Paniers de fleurs suspendus pour l'été 2026 / Acceptation d'une soumission
 - 7.2 -** Adoption du budget révisé de l'OMH du 14 novembre 2025
- 8 - VARIA**
 - 8.1 -** Rapport du maire, des conseillères et des conseillers

9 - CORRESPONDANCE

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - LÉGISLATION

947-12-25

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre 2025 a été déposée dans le conseil sans papier au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de permettre aux membres du conseil d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ par Marc-André Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025 soit adopté, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ

948-12-25

3.2 - Adoption du calendrier des séances du conseil 2026

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par Gilles Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les séances débutent à 19 h 30 et qu'elles se tiennent au centre communautaire, situé au 20 rue Principale;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes :

Séance du conseil
13 janvier
3 février
3 mars
7 avril
5 mai
2 juin
7 juillet
4 août
1 ^{er} septembre
6 octobre
3 novembre
1 ^{er} décembre
15 décembre (budget)

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ

949-12-25 3.3 - Dépôt du registre de la liste des donateurs et rapport de dépenses / Candidates et candidats non élus(es)

Dépôt, par la directrice générale et greffière-trésorière, d'un extrait du registre public de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidates et candidats non élus(es), et ce, conformément à l'article 513.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

950-12-25 4.1 - Approbation des comptes à payer du mois de novembre 2025

IL EST PROPOSÉ par Laura Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2025, totalisant la somme de 162 646,72 \$, comme il apparaît dans la liste déposée.

QUE le conseil autorise la greffière-trésorière adjointe à en faire le paiement.

ADOPTÉ

951-12-25 4.2 - Demande de soutien financier du refuge Les porte-voix animaux domestiques

CONSIDÉRANT le nombre grandissant de chats errants dans la municipalité et le fait que les citoyens nous interpellent de plus en plus à ce sujet;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de refuge dans la région et qu'un groupe de personnes a mis sur pied un organisme de bienfaisance qui promeut le bien-être et le respect des animaux, ainsi que la stérilisation des animaux domestiques;

CONSIDÉRANT que l'organisme subvient aux besoins des animaux qu'ils prennent en charge grâce à des dons en argent, en nourriture et en médicaments;

CONSIDÉRANT les coûts reliés à la stérilisation, aux vaccins, vermifuges et traitement antiparasitaire, qui s'élèvent à environ 370 \$ pour une femelle et 295 \$ pour un mâle, avant taxes, à part les autres coûts reliés à la nourriture, aux médicaments, etc.;

CONSIDÉRANT l'implication de nombreux bénévoles et de familles d'accueil pour leur venir en aide et leur trouver des familles d'adoption;

CONSIDÉRANT qu'ils ont fait plusieurs interventions dans la municipalité et en font encore aujourd'hui;

IL EST PROPOSÉ par Gilles Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil retienne la demande de soutien financier de l'organisme Les porte-voix animaux domestiques, pour un don de 100 \$.

ADOPTÉ

952-12-25 4.3 - Renouvellements d'adhésion

IL EST PROPOSÉ par Claudine Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil autorise le renouvellement de notre adhésion 2025-2026 à l'École Destroismaisons, pour un montant de 20 \$.

ADOPTÉ

953-12-25

4.4 - Nomination de représentants du conseil dans divers comités et pour différents domaines municipaux

CONSIDÉRANT que la municipalité doit être représentée dans les divers comités et organismes de son territoire ainsi que dans différents domaines municipaux;

IL EST PROPOSÉ par Catherine Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les personnes suivantes soient nommées jusqu'à leur remplacement à titre de représentantes de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant :

Plan de sécurité civile : Marc-André Lavoie et Claudine Lévesque

Voirie d'été et d'hiver (déneigement) / Signalisation et éclairage des rues : Gilles DesRosiers, Gilles Ouellet et Marc-André Lavoie

Hygiène du milieu (réseau d'égout, fosses septiques, protection de l'environnement, usine de traitement des eaux usées, cours d'eau) : Gilles Ouellet et Catherine Michaud

Santé et bien-être (transport scolaire, Trans-Apte, école, activités scolaires) : Laura Lévesque et Claudine Lévesque

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : Danny Chenard (membre résident), Marc-André Lévesque (membre résident), Alain D'Anjou (membre résident), Gilles DesRosiers (maire) et Stéphanie Bard (représentante du conseil municipal)

Ressources humaines / Réalisation et suivi du programme de prévention en santé et sécurité en milieu de travail : Sylvie Dionne, Gilles DesRosiers et Laura Lévesque

Développement (plan de développement, Politique famille et aînés) : Laura Lévesque, Catherine Michaud et Marc-André Lavoie (manque un membre résident - à venir)

Loisirs et culture (édifice du Parc Garneau, patinoire, parc et terrain de jeux, centre communautaire, local des jeunes) : Gilles DesRosiers et Stéphanie Bard

Bibliothèque (responsable et représentant du conseil auprès du Réseau Biblio) : Danny Chenard et Laura Lévesque

Bâtiments municipaux (amélioration, entretien, etc.) : Gilles DesRosiers, Gilles Ouellet et Marc-André Lavoie

Chargé de projets responsable des travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments municipaux : Sylvie Dionne et Daniel Lizotte (substitut)

Santé et sécurité au travail (administration) : Sylvie Dionne et Rosemary Lévesque

ADOPTÉ

5 - HYGIÈNE DU MILIEU

954-12-25

5.1 - Association des propriétaires du Lac St-Pierre / Demande de soutien financier

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier pour aider aux dépenses reliées aux démarches de l'Association des propriétaires du Lac St-Pierre en vue du maintien de la santé du lac;

IL EST PROPOSÉ par Marc-André Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil prévoit la somme de 2 000 \$ au budget 2026;

QUE trois membres du conseil, soit Gilles DesRosiers, Catherine Michaud et Gilles Ouellet, assistent aux rencontres de travail du comité thématique du Lac St-Pierre;

QUE le conseil accepte de verser l'aide financière sur leurs recommandations;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à madame Laura Portelance Jouvert, chargée au développement des affaires et à la concertation chez Obakir, et à monsieur Denis Lévesque, président de l'Association des propriétaires du Lac St-Pierre.

ADOPTÉ

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

955-12-25

6.1 - Établissement de servitudes de passage d'un tuyau à la citerne du village / Acceptation d'une soumission

CONSIDÉRANT que des travaux peuvent être parfois nécessaires pour le bon fonctionnement et l'alimentation de la citerne du village, située au 15A rue Principale;

CONSIDÉRANT que le tuyau alimentant la citerne passe sur les lots 5 526 616, 5 526 618, 5 526 619 et 5 526 622;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une servitude officielle et notariée à cet effet;

CONSIDÉRANT la municipalité a reçu une soumission d'Arpentage Côte-du-Sud inc. au montant de 1 618,00 \$, avant taxes;

IL EST PROPOSÉ par Gilles Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil accepte la soumission d'Arpentage Côte-du-Sud pour l'établissement de servitudes de passage d'un tuyau, telle qu'elle a été déposée.

ADOPTÉ

7 - LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

956-12-25

7.1 - Paniers de fleurs suspendus pour l'été 2026 / Acceptation d'une soumission

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux soumissions pour l'achat de 40 paniers de fleurs suspendus pour l'été 2026;

- Centre jardin Montminy : 35,99 \$/pot, pour un total de 1 439,60 \$, avant taxes, engrais inclus;
- Les Serres de la rive : 34,90 \$/pot, pour un total de 1 396,00 \$, avant taxes, engrais inclus;

IL EST PROPOSÉ par Laura Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil accepte la soumission de Les Serres de la rive, selon la soumission déposée, avant taxes.

ADOPTÉ

957-12-25

7.2 - Adoption du budget révisé de l'OMH du 14 novembre 2025

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec a procédé à la révision de son budget 2025 en date du 14 novembre 2025 pour l'OMH de Saint-Gabriel;

IL EST PROPOSÉ par Catherine Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil adopte le budget révisé de la Société d'habitation du Québec, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉ

8 - VARIA

8.1 - Rapport du maire, des conseillères et des conseillers

Le maire et les conseillères et conseillers présents(es) déposent le rapport de leurs activités depuis la dernière séance.

9 - CORRESPONDANCE

La greffière-trésorière adjointe a déposé dans le conseil sans papier la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire.

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de la part de l'assistance, qui n'ont nécessité aucune prise de décision.

958-12-25

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Laura Lévesque et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19 h 50.

ADOPTÉ

Je, Gilles DesRosiers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilles DesRosiers, maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Gabriel-Lalemant.

Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière